



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, juin 2025

Bulletin municipal N°03

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

ASSEMBLÉE COMMUNALE MERCREDI 11 JUIN 2025 À 20H00, SALLE COMMUNALE ROUTE DE COURRENDLIN 3

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux de l'exercice 2024 et voter les dépassements budgétaires ;
3. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale peut être consulté au Secrétariat communal et sur le site internet de la commune.

Conseil communal

PROJET DE TRAVERSÉE DU VILLAGE SÉANCE D'INFORMATION

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, nous vous invitons à une séance d'information afin de présenter l'avancée du projet

Mardi 24 juin 2025 à 20h
à la salle communale.

Nous vous encourageons à venir à cette rencontre qui exposera l'entièreté du projet dans ses détails.

Conseil communal

FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU COMMUNAL

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé durant les vacances d'été soit du :

Vendredi 4 juillet 2024 au dimanche 27 juillet 2025

Veuillez donc prendre vos dispositions si vous avez besoin de certains documents.

En cas d'urgence durant cette période vous pouvez contacter M. Gilliotte Lionel, vice-maire au 079 695 67 67.

AGENDA 2025

- **Mérites sportifs et culturels** 6 juin 2025
- **Fête du village** 7-8 juin 2025
- **Assemblée communale** 11 juin 2025 à 20h00, salle communale
- **23 juin à la Côtatte** : La cabane est réservée à la population
- **Séance d'information Traversée du village**
24 juin 2025 à 20h00, salle communale

AVIS à la population de Châtillon



Dimanche 29 juin 2025



FERMETURE DES ROUTES

La route cantonale et les routes communales utilisées par le parcours du SlowUp seront **fermées à la circulation automobile de 9h00 à 17h30**.

On ne pourra pas sortir, respectivement venir à Châtillon par Courrendlin et Courtételle. Par Rossemaison, il sera possible d'accéder et de parquer sa voiture sur le chemin de remaniement direction Rossemaison, qui sera utilisé comme parking.

Attention, le passage de véhicules doit être possible sur le chemin du remaniement. Nous vous remercions de stationner vos véhicules de manière adéquate.

Si vous avez planifié un déplacement automobile, **votre voiture devra être parquée avant 9h00 du matin** à cet endroit (nord du village de Châtillon, chemin partant du rond-point).

Merci pour votre compréhension.

Le comité du slow-up